



Règlement technique des caisses à savon de BELLEVAUX

Seules les caisses à savon folklorique qui respectent ce règlement peuvent participer à la descente.

Ce n'est pas une course de vitesse. La descente est ouverte à tous. Pour les participants mineurs, la descente est placée sous la responsabilité des parents. Le directeur de course ou le jury de course est seul habilité à autoriser la participation d'une caisse à savon. Après la validation, plus aucunes modifications ne seront acceptées.

Article 1 : Véhicules

Les caisses à savon sont des véhicules à 4 roues sans moteur, sur un châssis bois ou métal qui se déplacent en roues libres tout au long du parcours descendant.

Leur déplacement résulte de l'effet de la gravité, la caisse étant placée sur une pente. Une poussée au départ est admise.

CAHIER DES CHARGES

Longueur maximum 2,50 m

Largeur maximum (hors tout) 1,5 m

Garde au sol maximum 25 cm

Garde au sol minimum (conseillé) 5 cm

Roues : 4

Freinage obligatoire sur 2 roues

Direction obligatoire

Volant : Veillez à ce que chaque mouvement du volant se transmette aux roues

Le revêtement de la route sera en partie enrobée mais commencera sur une piste gravillonnée.

Il faut donc prévoir en conséquence la dimension et la solidité des roues.

Poids : 70 kg maxi (caisse seule)

La caisse peut être composée d'un pilote seul ou avec un copilote si une place est prévue à cette effet. Pour la catégorie enfant, un copilote adulte est obligatoire.

Article 2 : Conception - Construction - Sécurité

Conception - Construction des caisses à savon

● **La conception de la caisse doit prévoir une protection frontale et des protections latérales pleines et robustes.** Les matériaux tels que le carton, le grillage, les plastiques ondulés du type « carton ondulé » etc., sont interdits.

● La conception de la caisse doit permettre au pilote (et copilote si présent) de quitter facilement le véhicule.

● **Le plancher doit être plein sous le pilote (et copilote si présent).** Penser aux enfants s'ils mettent le pied sur la route pendant la descente.

● **Les matériaux utilisés ne doivent pas présenter un caractère dangereux pour le pilote et les spectateurs** (bords tranchants par exemple, à protéger avec une garniture de caoutchouc ou de plastique).

● Les matériaux présentant des risques d'éclatements sont interdits pour le châssis et la carrosserie.

● **Le siège doit être solidement fixé au châssis** (boulonné ou soudé) sans aucune possibilité de démontage pendant la course. **Un dossier assurant l'appui dorsal est obligatoire.**

Sécurité des pilotes

Port du casque (type casque de ski, de vélo ou de moto) obligatoire.

Une ceinture (ventrale) peut être envisagée.

Equipements obligatoires :

- Gants intégrales (qui couvrent tous les doigts de la main)
- Chaussures fermées (pantoufle, ballerine, espadrille sont interdites)
- Pantalon long et haut à manches longues protégeant l'ensemble du corps
Les coudières et genouillères sont conseillées pour les pousseurs.

Arrivée : Elle se fera sous l'arche de fin de parcours.

Remorquage

Des attaches pour le remorquage doivent être prévues à l'avant et à l'arrière des véhicules. Prévoir également des sangles.

Divers

La publicité sur les caisses à savon est permise mais elle ne doit pas exiger de transformation dangereuse, ni présenter de caractère politique ou religieux.

Les publicités pour l'alcool ou le tabac sont interdites.

Article 3 - Déroulement de la course

La direction de course est seule juge des décisions quant à l'application du règlement et du contrôle des véhicules.

Elle peut exclure des véhicules ne présentant pas les garanties de sécurité requises.

Le contrôle du véhicule se fera la veille soit le samedi 19 septembre pour une éventuelle modification si manquement d'un organe de sécurité. Toute modification après ce contrôle sera interdite.

Le parcours se déroulera sur la station d'Hirmentaz. Départ au niveau du centre technique des remontées et dameuses. L'arrivée se fera sur le parking en face du palet roulant (Le repaire, les 2C, Marmotte sport...).

La piste sera balisée par de la rubalise, des filets, des chicane et ballots de paille lorsqu'il y aura un virage.

Une buvette sera placée à l'arrivée, ainsi qu'à mi-parcours au niveau de l'ESF.

Restauration prévue sur place.

Organisation d'une tombola, présence de stands d'artisans locaux ainsi qu'un espace jeux pour les enfants.

Catégories :

- enfants de 6 à 12 ans (copilote adulte obligatoire)
- adultes et + de 12 à 18 ans

Evènement sur la journée de 10h à 18h.

10h : Ouverture et tour de repérage avec les caisses à savon une par une.

Organisation de plusieurs manches entre 11h et 17h.

Fin des courses à 17h

Remise des prix entre 17h et 18h.

Afin de pouvoir participer, le conducteur devra présenter lors de l'expertise du véhicule une attestation Responsabilité Civile à son nom.

Le prix de l'inscription sera de 20 euros par caisse.

ATTENTION ! Il ne sera pas accepté de camping sauvage sur place.

Signature :